TERRITOIRE DE LA PLAINE DU ROUSSILLON ET LES ALENTOURS

Sources des données : Agence bio, SRISET (DRAAF), ORAB, INSEE

Une plaine de viticulture, d'arboriculture et de maraîchage avec un vrai potentiel de développement mais fortement soumise aux aléas du changement climatique et au renouvellement de sa population agricole et de ses cultures pérennes.

1 Présentation de la zone d'étude

Situation géographique de la zone

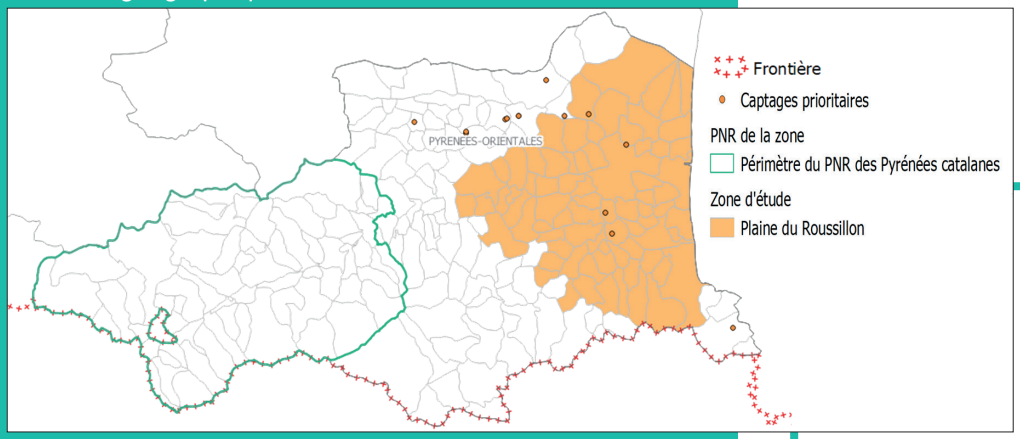

Située sur la côte méditerranée du département des Pyrénées Orientales, la zone d'étude de « La Plaine du Roussillon et ses alentours » est caractérisée par une forte présence de l'agriculture biologique avec plus de 31% des surfaces en bio et 22% des exploitations en bio. Cette présence importante de l'AB est observée également au niveau départemental avec 35% des surfaces en bio et 25% des producteurs en bio (chiffres 2021).

L'agriculture de la zone d'étude repose sur les productions végétales, essentiellement la viticulture, l'arboriculture (fruits à noyaux) et le maraîchage. Elle est traversée par 3 cours d'eau : La Têt, Le Tech et L'Agly. Plusieurs continuités agro-écologiques se distinguent dans ce paysage :

- Une zone de piémonts avec une agriculture majoritairement tournée vers l'arboriculture et la viticulture
- Une zone côtière caractérisée principalement par une production maraichère (en plein champs et sous serre) mélangée à de l'arboriculture.

Chiffres généraux de la zone d'étude 2019

391 741 habitants

30 641 ha de SAU (RGA 2010)

2 309 exploitations (RGA 2010)

4 captages prioritaires

L'agriculture biologique sur la zone d'étude 2019

9 543 ha certifiés bio dont **3 526** en conversion

540 exploitations bio

70/76 communes avec au moins un atelier bio

Étude réalisée par : INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, InterBIOccitanie

Avec le soutien de : Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la Région Occitanie, Région Nouvelle-Aquitaine, La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

Pourcentage de surfaces conduites en bio par commune en 2019*

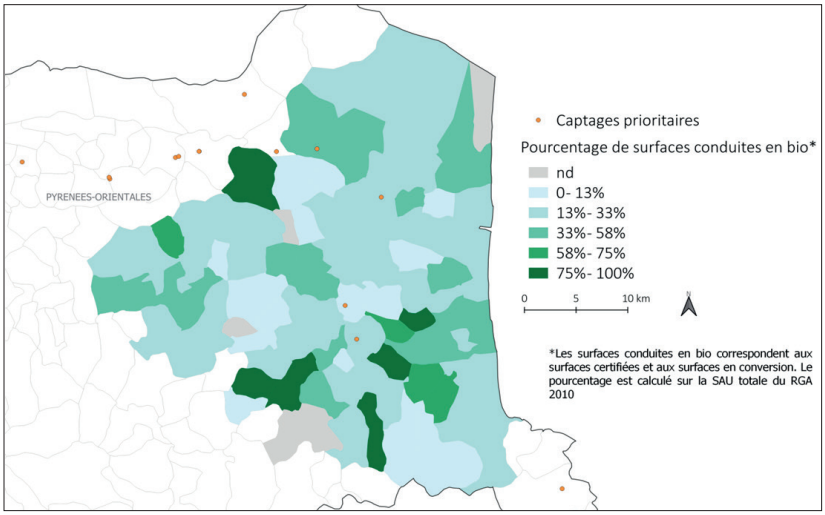

Évolution des surfaces, du nombre de producteurs et du cheptel en bio

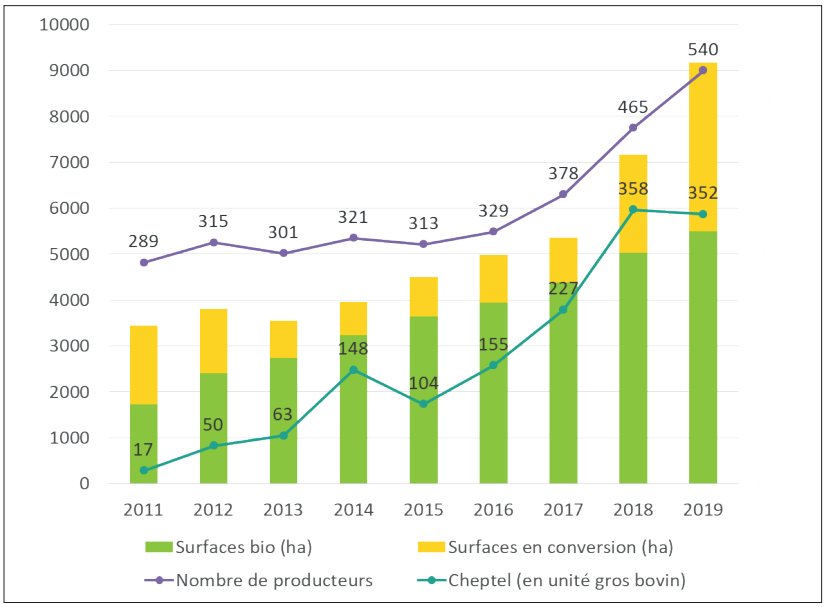

Production principale des notifiés bio en 2019

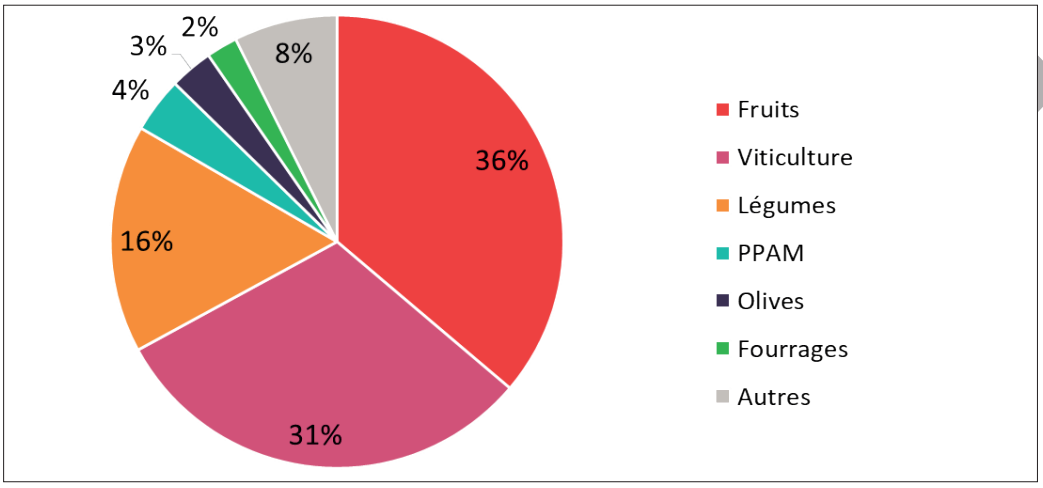

La zone de la plaine du Roussillon est une zone fertile, relativement plate et aux conditions pédoclimatiques plutôt clémentes. Elle est donc propice aux cultures végétales. La majorité des exploitations de la zone se notifient donc à titre principal en fruits, vignes et légumes.

Production principale des nouveaux notifiés bio (64 nouveaux)

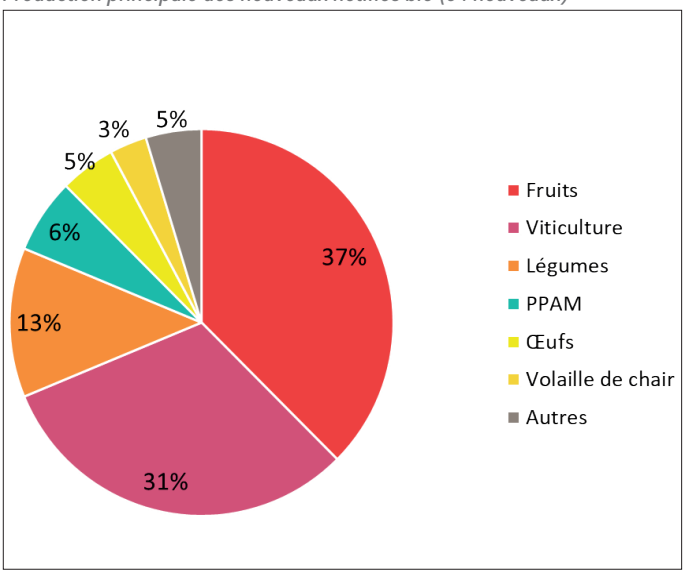

Nous n'observons pas de différence significative sur l'orientation des productions entre les nouveaux installés bio et ceux déjà en place. En effet, ils sont essentiellement orientés vers la production fruitière et viticole. A noter cependant l'apparition (3% de nouveaux producteurs bio) chez les nouveaux notifiés de nouvelles productions comme l'aviculture.

FOCUS FONCIER

Sur l'ensemble de la zone d'étude, de nombreuses surfaces sont en friche. En général, ce sont d'anciennes parcelles viticoles. Ces surfaces n'étant pas cultivées depuis de nombreuses années, il est possible de démarrer une production d'emblée labellisée sans passer par les années de conversion. Mais à ce jour, les producteurs qui s'installent sur les friches directement en bio ne peuvent pas toucher les aides (sauf pour le maraîchage): la plupart déclarent les surfaces en tant que conventionnelles pour ensuite les déclarer en surfaces bio. Ceci permet d'avoir les aides à la conversion et ensuite les aides au maintien (pas de possibilité de demander les aides au maintien s'il n'y a pas eu de demande d'aides à la conversion) jusqu'en 2022. En plus des zones de friches, il existe sur la zone d'étude de nombreuses surfaces sous exploitées.

La question foncière sur la zone d'étude (et sur l'ensemble du département) représente donc un enjeu important pour le développement de l'agriculture et un potentiel pour l'agriculture biologique. Cependant, il existe une importante pression foncière, notamment des entreprises privées dans le secteur du photovoltaïque qui vont chercher à exploiter ces surfaces en proposant des prix de location attractifs. D'un autre côté, les propriétaires attendent que les surfaces passent constructibles pour en tirer un maximum de gain financier. Des structures d'accompagnement mais aussi de nombreuses communes travaillent aujourd'hui sur la question de l'accès au foncier pour permettre et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. La mise en place de PAEN (Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) sur le territoire est également un outil foncier important permettant de maintenir les terres agricoles sur le long terme.

2 Filières végétales bio

Le territoire de la Plaine du Roussillon est principalement une zone de vergers et de viticulture. Sa topographie allie des zones de plaine et de coteaux, propices à ces cultures. La zone représente la moitié des exploitations bio du département (53 %) et plus d'un tiers des surfaces (36 %). On y trouve 81 % des surfaces légumières (50 % des exploitations), 78 % des surfaces en vergers (60 % des exploitations) et 61 % des surfaces en vigne (49 % des exploitations).

Cartographie des aires des SIQO sur la zone d'étude

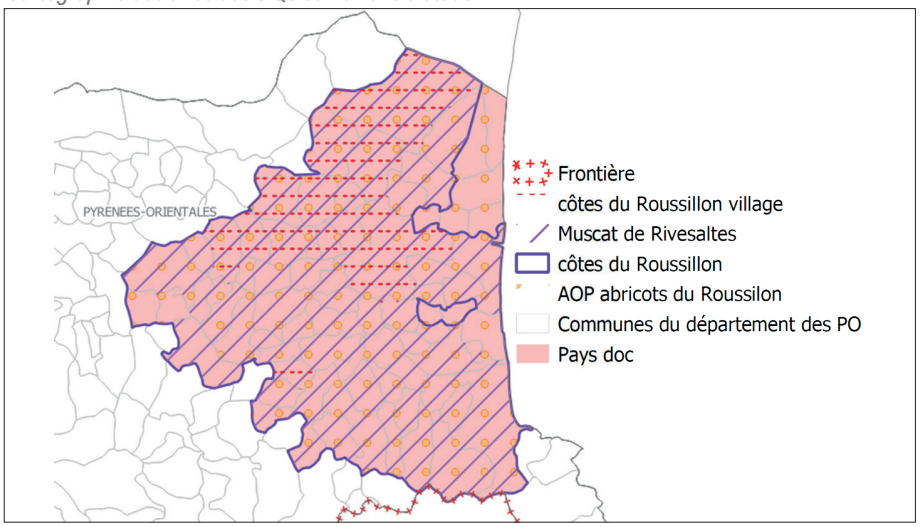

Nous retrouvons sur la zone d'étude plusieurs productions sous SIQO (les signes officiels de la qualité et de l'origine) notamment le vin et l'abricot. La conversion des producteurs à l'agriculture biologique va être indirectement liée à la présence et la valorisation des produits sous SIQO. La cartographie ci-contre permet de visualiser la délimitation des différents SIQO sur la zone d'étude.

Répartition de l'assolement bio en 2019

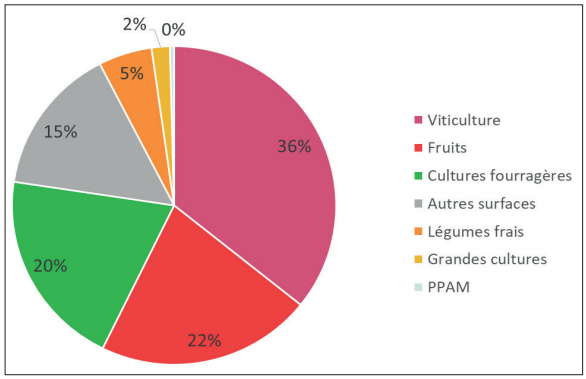

Production principale des cultivateurs bio notifiés

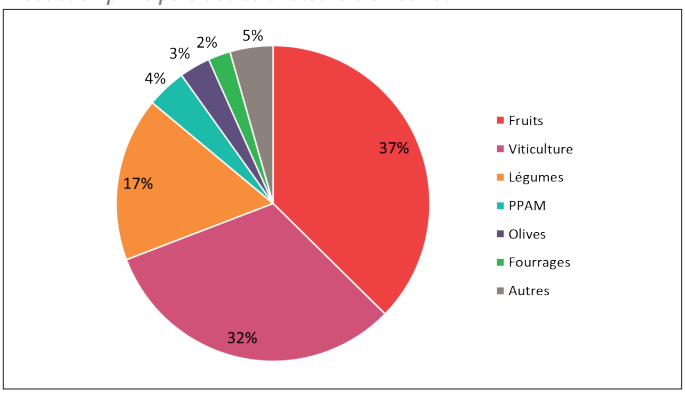

Les spécialisations des producteurs du département correspondent aux assolements globaux. Les exploitations de la zone ont donc de prime abord peu de productions différentes en leur sein.

Production principale des nouveaux cultivateurs bio notifiés (59 nouveaux)

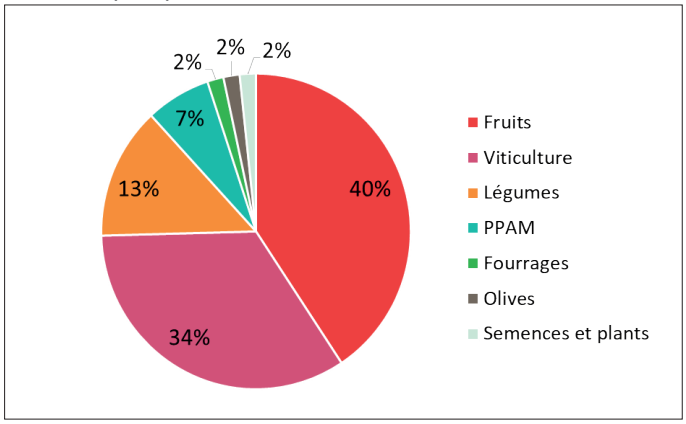

Il n'y a pas de différence significative sur l'orientation des productions entre les nouveaux installés bio et les exploitations déjà en place. En effet, ils sont essentiellement orientés vers la production fruitière et viticole. Nous observons cependant l'apparition (3% de nouveaux producteurs bio) chez les nouveaux notifiés de nouvelles productions comme l'aviculture. Les nouveaux producteurs bio poursuivent la dynamique des filières déjà présentes : on ne note pas vraiment de nouvelles filières émergentes.

	Nombre d'exploitations bio	Surfaces certifiées	Surfaces en conversion	Surfaces bio totales	Évolution des exploitations bio 2019/2018	Évolution des surfaces bio 2019/2018
Grandes cultures	64	1 276	472	1 748	-6%	-19%
Cultures fourragères	95	1 298	353	1 651	2%	3%
Viticulture	58	510	572	1 082	5%	19%
Autres surfaces	73	183	56	239	-5%	5%
Fruits	30	38	15	53	11%	22%
Légumes frais	25	40	5	46	-7%	7%
PPAM	10	22	1	23	0%	147%
Autres surfaces fourragères	19	13	6	19	36%	71%
Total	143	3 367	1 474	4 842	1%	-3%

**Le tableau ci-dessus montre l'ensemble des surfaces bio, celles en conversion ainsi que le nombre d'exploitations par filière. Le nombre exploitations prend en compte les productions principales et les productions secondaires de chaque exploitation, de ce fait une exploitation pourra être comptabilisée sur plusieurs filières. Le nombre d'exploitations ne correspond donc pas au nombre total d'exploitations par filière mais aux nombres d'exploitations qui ont des surfaces dédiées à cette filière.*

A. VITICULTURE BIO

Surfaces viticoles conduites en bio par commune en 2019*

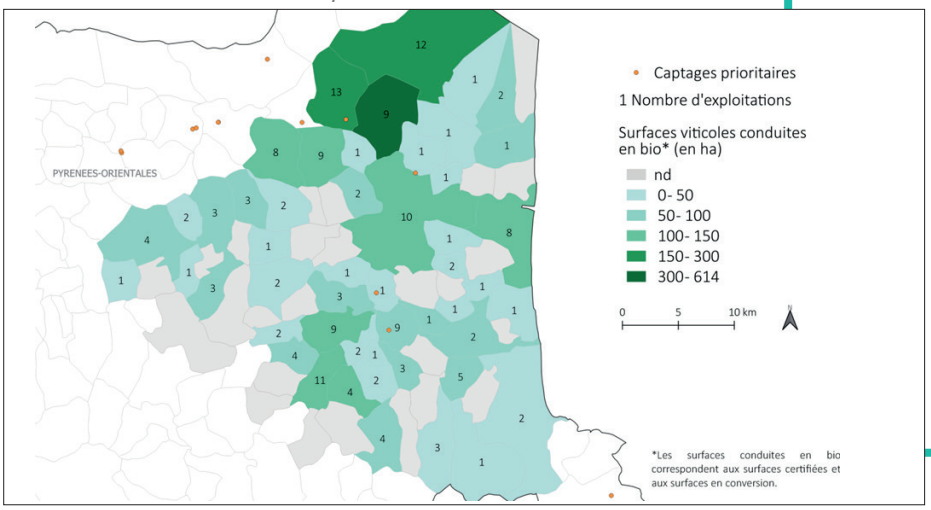

Chiffres clés bio en 2019

177 viticulteurs bio

1 682 ha viticoles bio

1 728 ha viticoles en conversion

19 commerces de gros spécialisés en viticulture

7 caves coopératives

3 industries agroalimentaires

La viticulture est la première production en bio en termes de surfaces. La principale zone de production se trouve essentiellement au nord de la zone d'étude sur les communes de Rivesaltes, Espira de l'Agly et Salses le Château. Les connaissances et les savoirs faire de la filière sont des atouts non négligeables pour le développement de la filière sur le territoire (filières bio et conventionnelle)

La filière viticole conventionnelle est en déclin sur tous les aspects : surfaces, nombre de producteurs, volumes de production. D'un autre côté, la filière viticole bio connait une croissance importante. En 2020, 29,8% du vignoble départemental est en bio, soit 5 571 ha de vignes certifiées.

La filière viticole s'est construite autour du système de caves coopératives mais les caves particulières ne cessent d'augmenter. Ces deux types de caves ont des débouchés et des valorisations de la production différentes :
- Aujourd'hui sur le département on compte près de 21 coopératives dont 12 ont leur filière bio (il n'existe pas de coopérative 100% bio à ce jour). Les caves coopératives ont des débouchés en vrac pour la grande distribution avec une faible valorisation de la bio. D'après les acteurs enquêtés, la certification HVE est nécessaire pour atteindre la grande distribution mais ne permet pas de mieux valoriser la production. D'après les différents discours, les attentes et les règles de production en HVE sont moins élevées que celles de la bio mais il existe des contraintes administratives importantes. A ce jour il existe des tentatives pour développer la bio dans le système viticole coopératif mais des freins sont encore à surmonter (valorisation des produits, concurrence avec d'autres certifications...)
- Les caves particulières ont des débouchés surtout à l'export ou sur des circuits spécialisés (ex : circuit CHR : cafés, hôtels et restaurants). La production est très bien valorisée ce qui permet de compenser les surcoûts liés à la bio et aux méthodes de production.

La conversion

La viticulture bio se développe fortement, mais il est nécessaire de prendre en compte les difficultés rencontrées lors de la conversion :
- Des investissements importants (achat de matériel pour la gestion de l'enherbement...)
- Un manque de technicité sur le raisonnement de la fertilité (passage de l'engrais minéral à l'organique qui se décompose plus lentement)
- La baisse des rendements en bio par rapport au conventionnel avec parfois une valorisation insuffisante pour permettre de compenser cette baisse de rendement. Cependant le travail du sol est une pratique de plus en plus répandue et maitrisée ce qui permet maintenir les mêmes rendements qu'en conventionnel.

Par ailleurs, pour certains producteurs, passer l'ensemble des parcelles en bio représente un risque trop important (il faut assurer un rendement, réticence par rapport aux millésimes compliqués ces dernières années...). Pour répondre au problème de mixité et inciter les producteurs à produire en bio, certaines caves coopératives ont créé une structure du type SCEA (société civile d'exploitation agricole) qui regroupe les parcelles bio des producteurs. Ils peuvent ainsi conserver une partie de leurs parcelles en conventionnel.

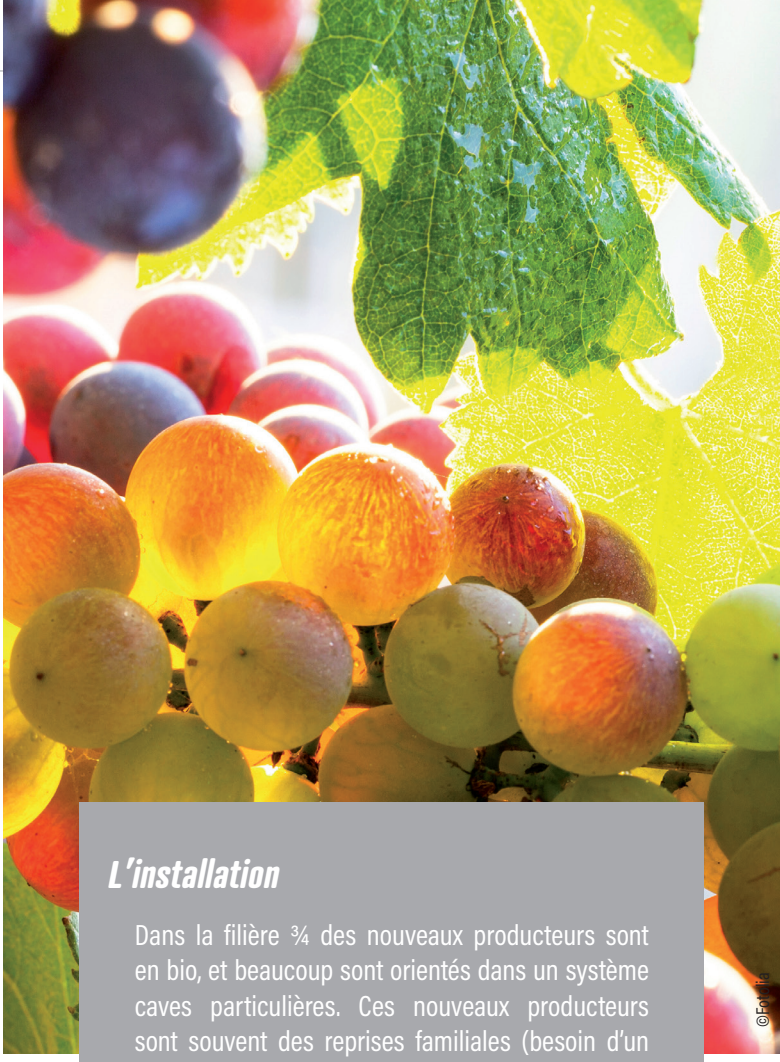

L'installation

Dans la filière ¾ des nouveaux producteurs sont en bio, et beaucoup sont orientés dans un système caves particulières. Ces nouveaux producteurs sont souvent des reprises familiales (besoin d'un capital important pour pouvoir s'installer en cave particulière).

Analyse stratégique de la filière viticole bio

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Territoire	-> Des conditions pédoclimatiques favorables aux productions végétales -> 1ère filière bio de la zone d'étude en nombre de surfaces	-	-> Une filière viticole bio qui se développe	-> Vieillissement des producteurs -> Le changement climatique qui entraine de plus en plus de gros aléas climatiques
Production	-> Des connaissances et des savoirs faire importants -> Fort accompagnement technique	-> Manque de technicité sur la gestion de l'enherbement -> Réticence pour passer la totalité des surfaces en bio -> Des investissements importants pour passer au bio	-> Les caves particulières valorisent les terres peu exploitables	-
Aval	-	-> Difficultés pour négocier les prix -> Constatation d'une faible valorisation de la bio ces dernières années	-> Une demande en vin bio croissante	-> Manque d'engagement des caves coopératives dans la bio -> Compétition entre le bio et d'autres certifications comme le HVE

B. ARBORICULTURE BIO

Surfaces arboricoles conduites en bio par commune en 2019*

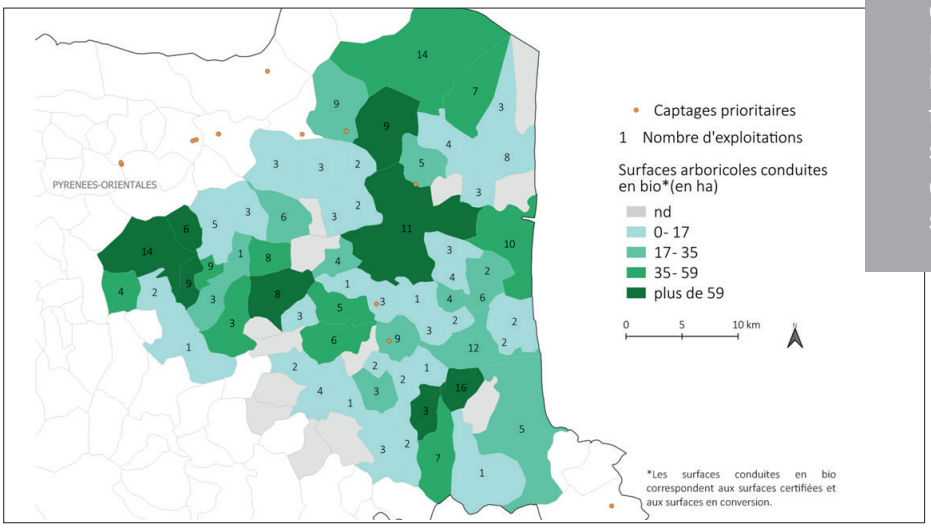

La filière arboricole est la première production bio en nombre de producteurs sur la zone d'étude et la deuxième en termes de surfaces derrière la viticulture.
Les arboriculteurs bio sont généralement installés sur des petites surfaces souvent très diversifiées. Les arboriculteurs avec des surfaces importantes, souvent en production de fruits à noyaux, se tournent vers la bio surtout pour des raisons économiques.

Zone d'étude chiffres 2019

302 exploitations arboricoles bio dont 211 en tant que production principale

1 294 ha arboricoles en bio

760 ha arboricoles en conversion

49 commerces de gros spécialisés dans les fruits et légumes & 5 Commerces de gros spécialisés dans les fruits & légumes

16 Industries agroalimentaires spécialisées dans les fruits et légumes & 1 Industrie agroalimentaire spécialisée dans les fruits

Filière de fruits à noyaux emblématique sur la zone

La pêche et l'abricot sont deux cultures historiques et emblématiques du territoire (zone d'étude et département). La commercialisation pour cette filière (bio et conventionnel) se fait essentiellement à travers les coopératives qui ont pour la plupart une gamme bio plus ou moins développée.
La dynamique bio sur la filière de fruits à noyaux est surtout basée sur des conversions, il y a peu d'installations. Le passage au bio se fait principalement par intérêt économique, qui permet de mieux valoriser la production car aujourd'hui les prix en conventionnel sont peu rémunérateurs. Le facteur qui va permettre aux producteurs de se lancer dans le bio c'est principalement la présence d'un marché.
Cependant pour se convertir les producteurs doivent faire face à plusieurs contraintes :

- Investissements importants pour installer un verger en bio et s'équiper en matériel
- Temps d'information et de formation important pour les producteurs
- Des problèmes de ravageurs émergents en évolution constamment
- Une évolution constante des produits autorisés et non autorisés
- Des problèmes climatiques, manque de froid pour permettre une bonne floraison, des gels récurrents et la sécheresse
- Un prix du foncier élevé

Peu de producteurs arrêtent de produire en bio mais quelques producteurs doivent faire face à une forte pression des ravageurs. Dans ce cas de figure, les producteurs préfèrent traiter que perdre l'ensemble de la récolte (donc pas de possibilité d'être certifié AB suite aux traitements).
Aujourd'hui la majorité des vergers arrivent à vieillissement et le prix est actuellement peu rémunérateur, il y a donc peu de plantations par rapport aux arrachages. Le renouvellement des vergers sur les filières emblématiques est un enjeu à venir. Un important travail est fait sur les variétés et sur la maitrise de la production et des maladies.

©Interbio Occitanie

Des filières arboricoles émergentes : cas de l'amande

Des nouvelles productions comme l'amande, l'avocat, la grenade commencent à se développer sur le territoire. Ce sont surtout des cultures de diversification.
La filière de l'amande sur le territoire est principalement en bio car il y a une faible pression de la guêpe par rapport à d'autres territoires. Ce sont surtout les viticulteurs bio qui se tournent vers la diversification en amande. Les exploitations ont souvent de 1 à 3 ha d'amandes, certaines en ont une dizaine d'hectares mais cela reste de la diversification. Cette production est attractive pour les producteurs car :

- L'amande se valorise très bien, tant en produit brut qu'en produit transformé (diverses formes de valorisation)
- Les coûts de production sont faibles sur cette filière

Il existe des nombreuses ressources bibliographiques sur la culture de l'amandier. Il est important de renfoncer l'information et les connaissances des producteurs sur cette production émergente.
La commercialisation se fait à ce jour en vente directe essentiellement et en coque car les coûts de la casserie sont élevés. Il y a une forte demande en amande aussi bien en vente directe que par les transformateurs. Cependant, les volumes sont insuffisants pour répondre à la demande en vente directe. Certains producteurs vendent à travers les circuits longs mais le marché sur l'amande fraîche essentiellement est vite saturé. Actuellement, une opportunité est à saisir car il y a une régression de l'amande californienne dans les marchés, ouvrant la porte à l'amande locale. Suite à ce constat, de nombreux investissements sont en cours pour développer la filière.

© Matthias Böckel

Analyse stratégique filière arboricole bio

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Territoire	->Des conditions pédoclimatiques favorables aux productions végétales -> 1ère filière bio de la zone d'étude en nombre de producteurs bio -> Présence de centres d'expérimentation dédiés -> Un réseau d'acteurs qui travaillent ensemble	-> Faibles moyens financiers pour l'expérimentation et le suivi de ravageurs et maladies	-	-
Production	-> Des connaissances et des savoirs faire importants sur les filières emblématiques	-> Une forte pression et évolution des ravageurs -> Des investissements importants en matériel lors de la conversion -> Peu de connaissances techniques sur les filières émergentes	-> Une importante maitrise de la production et des maladies -> Un travail important sur les variétés -> Des productions arboricoles émergentes	-> Vieillissement des vergers des cultures emblématiques = renouvellement incertain -> Des problématiques de floraison dues au changement climatique
Aval	-> Une importante diversité opérateurs aval : coopératifs ou privés	-> Système coopératif en déclin -> Marchés concurrentiels pour les filières emblématiques -> Des producteurs qui doivent assurer le tri et le conditionnement pour accéder aux marchés -> Des outils de transformations couteux pour les filières arboricoles émergentes -> Des volumes insuffisants sur les filières arboricoles émergentes	-> Des productions arboricoles émergentes -> Des importants investissements en cours dans la filière	-

C. MARAICHAGE BIO

Surfaces maraîchères conduites en bio par commune en 2019*

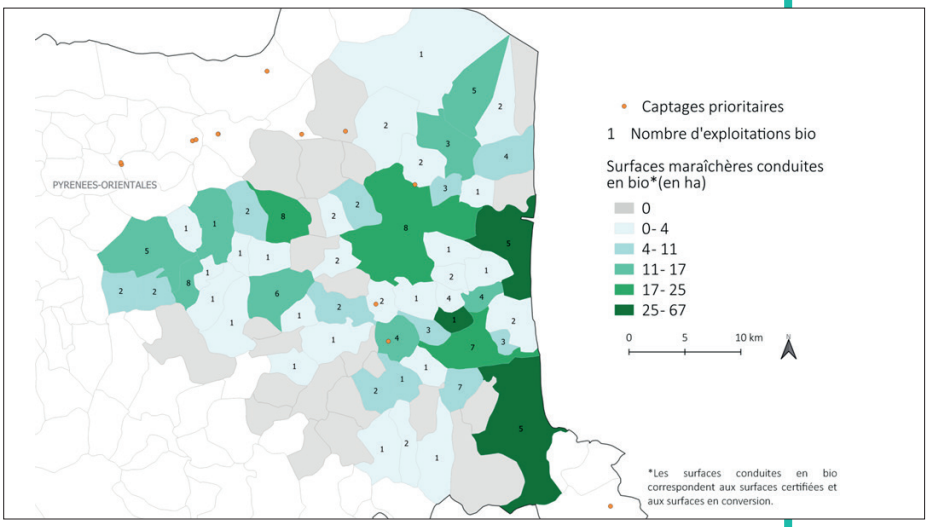

Zone d'étude chiffres 2019

142 exploitations maraichères bio dont 95 en tant que production principale

436 ha de maraichage en bio

74 ha de maraichage en conversion

49 commerces de gros spécialisés dans les fruits et légumes & 4 Commerces de gros spécialisés dans les légumes

16 Industries agroalimentaires spécialisées dans les fruits et légumes & 2 Industries agroalimentaires spécialisées dans les légumes

La zone d'étude correspond à la zone spécialisée en maraîchage du département car elle est traversée par les 3 cours d'eau : La Têt, Le Tech et L'Agly.
Il existe deux typologies de maraîchage bio dans la zone :
- Le maraîchage de ceinture verte, caractérisé par des exploitations agricoles de 1 ou 2 ha, très diversifiées, qui commercialisent en circuits courts et en vente directe.
- Le maraîchage spécialisé, caractérisé par des exploitations d'environ 10 ha, moins diversifié que le maraîchage de ceinture verte mais plus diversifié que le maraîchage conventionnel spécialisé (les productions concernent surtout les cultures phares de la région (artichaut, salade sous abris, légumes ratatouille). Les produits issus de ce type de maraîchage sont généralement exportés hors du département (en Occitanie voire France) via des grossistes (Alterbio, Imago, Bio en bio...).

▷ La conversion

La conversion concerne surtout les producteurs en maraîchage spécialisé, avec comme moteur principal l'intérêt économique. À contrario, des producteurs convertis depuis longtemps ont comme principale motivation le côté éthique. Les producteurs qui se convertissent expriment un besoin d'accompagnement performant surtout pour la gestion de la diversification. Le passage au bio est progressif et présente quelques contraintes :
- Changement de technique de production : obligation de rotation culturale et un besoin important sur la gestion de l'enherbement
- Changement de circuits de commercialisation
- Des investissements importants

▷ L'installation

Nous assistons aujourd'hui à un pic de demandes d'installation en maraichage en circuits courts. Les nouveaux installés font surtout du maraîchage diversifié et cherchent à commercialiser hors des circuits traditionnels, via les circuits courts et la vente directe. En général, cela concerne des néo ruraux qui s'installent en hors cadre familial.
Un nouveau type d'exploitation voit le jour (2 ou 3 producteurs sur le territoire), porté par des producteurs expéditeurs bio (présents aussi en conventionnel). Ce sont des gros producteurs bio installés sur des grandes surfaces productives qui structurent eux-mêmes leurs circuits de commercialisation. Ils ont des savoirs agricoles familiaux, issus de régions agricoles et sont très mécanisés. Ils vont aller sur tous les marchés existants et vont même parfois commercialiser les produits d'autres producteurs.

©AdobeStock

L'accompagnement agricole

Les structures d'accompagnement agricole assurent le suivi technique et l'accompagnement de nombreux maraichers. Elles accompagnent les producteurs et groupements de producteurs, commercialisant en circuits aussi bien courts que longs. Certaines structures aval, coopératives ou privées, proposent un accompagnement et un suivi technique des producteurs.
Quelques producteurs, surtout les gros, font appel à des conseillers privés afin d'avoir un accompagnement plus important sur la commercialisation.

Analyse stratégique filière maraîchère bio

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Territoire	->Des conditions pédoclimatiques favorables aux productions végétales -> Un réseau d'acteurs qui travaillent ensemble -> Présence de centres d'expérimentation	-> Faibles moyens financiers pour l'expérimentation et le suivi de ravageurs et maladies	-	-
Production	-> Une diversité des systèmes de productions (diversifiés, demi-gros...) -> Un accompagnement spécialisé et performant	-> Une forte pression et évolution des ravageurs -> Des investissements importants en matériel lors de la conversion	-	-
Aval	-> Une importante diversité d'opérateurs aval : coopératifs ou privés -> Une production qui répond à l'ensemble des marchés (circuits courts, circuits longs) -> Des opérateurs aval avec des attentes importantes en termes de qualité	-> Système coopératif en déclin -> Une concurrence commerciale entre les différentes structures aval -> Une stratégie commerciale de marque pour différencier les produits -> Des producteurs qui doivent assurer le tri et le conditionnement pour accéder aux marchés -> Des volumes très variables sur certaines productions	-> Des opérateurs aval qui cherchent à travailler avec l'amont de la filière	-> Un nombre important d'opérateurs aval qui entraine une concurrence importante -> Des circuits commerciaux qui saturent vite et qui fonctionnent en flux tendus

D. PPAM BIO

Surfaces de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) conduites en bio par commune en 2019*

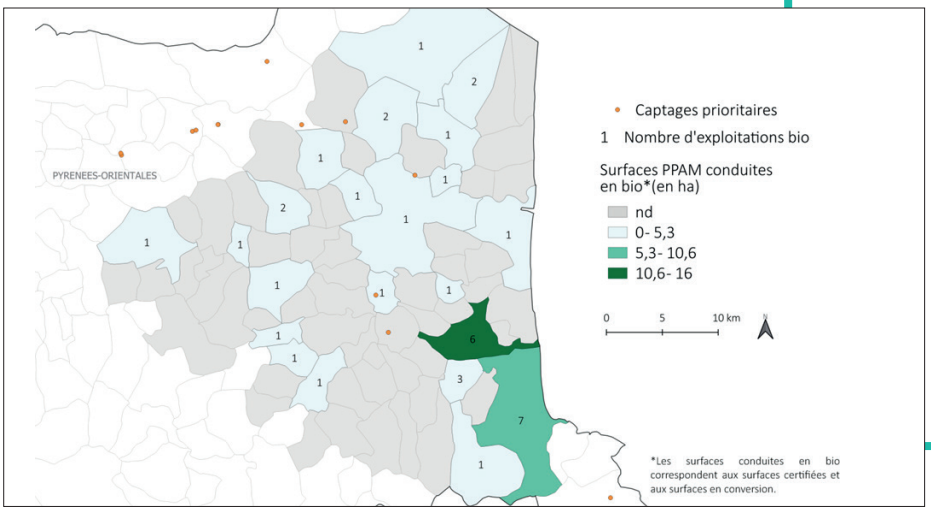

Zone d'étude chiffres 2019

38 exploitations PPAM bio dont 23 en tant que production principale

36 ha de PPAM en bio

3 ha en conversion

4 industries agroalimentaires

3 commerces de gros spécialisés dans les PPAM

La filière PPAM se divise en deux filières sous-jacentes ; la filière des PPAM fraiches et la filière des PPAM sèches.

FILIERE PPAM FRAICHE

Pour cette filière il existe un bassin de production qui se trouve autour de Elne, Latour-bas-Elne, Alénya, St Cyprien, Argelès-sur-Mer, Palau-del-Vidre... Sur l'ensemble de la filière (bio et conventionnel) on compte une vingtaine de producteurs ce qui représente environ 180 ha. La proximité physique des producteurs est un atout pour la filière car les producteurs peuvent communiquer entre eux sur les différents problèmes rencontrés et sur les solutions. La bio, dans cette filière, a connu un essor récent, au cours des 5 dernières années. Aujourd'hui, on compte environ 30% de la filière en bio. La labellisation bio dans la filière des PPAM fraîches permet d'assurer un marché.

▷ Profil des exploitations

Ce sont des exploitations spécialisées dans les PPAM fraîches, dont les principales espèces cultivées sont le basilic, la menthe, le persil, la coriandre. Les cultures sont conduites comme du maraîchage, avec une production qui permet d'avoir plusieurs récoltes par an. Le principal problème technique rencontré dans cette filière reste la pression des maladies et des ravageurs, l'un des principaux freins pour la production biologique.

▷ Commercialisation

Le petit bassin de production (petit en termes de surface) alimente finalement un grand marché des PPAM fraîches. La commercialisation se fait surtout à travers des circuits longs qui alimentent le marché national mais aussi le marché de l'export. Cette filière a un atout fraîcheur et qualité reconnu, aussi bien en bio qu'en conventionnel, qui fait d'elle une filière compétitive au niveau national (voire internationale).

©AdobeStock

FILIERE PPAM SECHES

C'est une petite filière 100% bio qui a connu un développement important ces dix dernières années. La filière regroupe environ 40 producteurs et 30ha de surfaces cultivées. Les principales espèces valorisées sont le romarin, le thym, la lavande, la verveine, l'hélichryse (immortelle). Dans cette filière, il y a une majorité de petits producteurs qui sont dispersés sur le territoire.

▷ Profils des exploitations agricoles

Cette filière est 100% bio et cela s'explique par des coûts de production élevés qui ne peuvent être compensés qu'à travers une bonne valorisation. D'autre part, les produits dérivés sont destinés à des pratiques naturelles comme la phytothérapie ou l'aromathérapie. Les PPAM sèches est l'activité principale des producteurs, et 50% des producteurs font aussi de la cueillette, pour compléter leurs revenus. Le principal problème rencontré dans la filière de PPAM sèches est la gestion des adventices et non pas la gestion des maladies. Il y a une méconnaissance technique sur cette filière, pas d'itinéraires techniques adaptés, ni d'outils adaptés au désherbage des cultures.

▷ Commercialisation

Pour commercialiser la production il faut un minimum de transformation. Près de 60% des producteurs transforment leurs plantes en huiles essentielles et en hydrolats. Un alambic départemental construit en 2014 permet aux producteurs de transformer leur production. Aujourd'hui cet alambic est équipé d'une cuve de 700L mais il serait nécessaire de passer à une capacité plus importante (à une cuve de 3000L) pour réduire les coûts de production.
La commercialisation dans cette filière se fait essentiellement à travers les circuits courts pour mieux valoriser la production. Les petits producteurs eux vont continuer à commercialiser surtout en vente directe. Mais cette filière commence à se tourner vers les circuits longs car la maîtrise technique et la transformation s'améliorent.

Analyse stratégique filière PPAM bio

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Territoire	-> Des conditions pédoclimatiques favorables aux productions végétales	-	-	-
Production	-> Une filière en développement -> Une filière de PPAM sèches à 100% bio	-> Des problèmes techniques liés au manque de connaissances sur la filière -> Pour la filière PPAM sèches : la dispersion des producteurs sur le territoire limite le développement de la filière	-	-
Aval	-> PPAM sèches : des outils de transformations suffisants sur le territoire en termes de volume	-> PPAM sèches : des coûts de productions importants avec un besoin indispensable de transformation	-> PPAM sèches : développer des outils de transformations plus conséquents pour réduire les coûts -> Une demande en PPAM fraiches bio qui augmente	-> PPAM sèches : un marché de niche

3 Filières animales bio

Du fait des caractéristiques pédoclimatiques, faibles reliefs et des divers cours d'eaux cette zone a toujours été une zone de production végétale. La majorité des élevages (bio et conventionnels) se situent sur les zones de montagnes du département, au sud et à l'ouest de la zone d'étude.

Production principale des éléveurs bio notifiés 2019

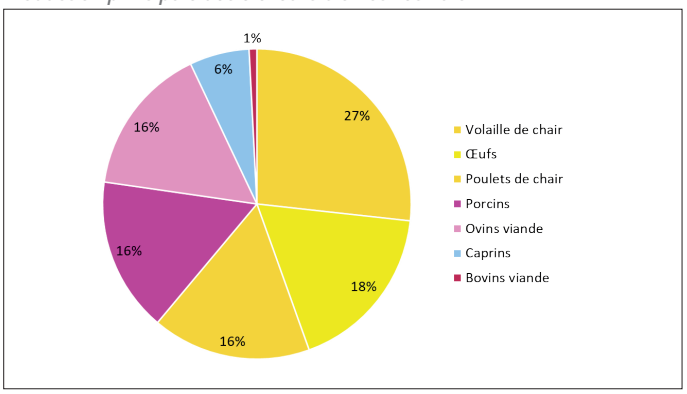

Les éleveurs bio de la zone d'étude s'orientent surtout vers la production avicole : volailles de chair, production d'œufs et poulets de chair.

Les nouvelles exploitations bio spécialisées en productions animales sont peu nombreuses (5 nouvelles exploitations bio) et s'orientent vers la production de volailles de chair ou vers la production d'œufs.

Nombre d'éleveurs bio par commune en 2019

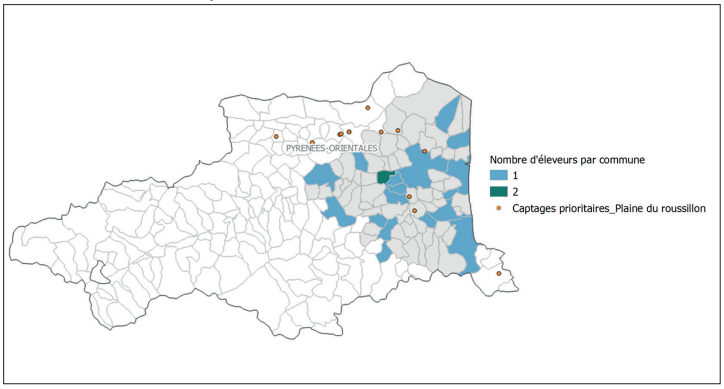

Production principale des nouveaux éleveurs notifiés bio 2019 (5 nouveaux)

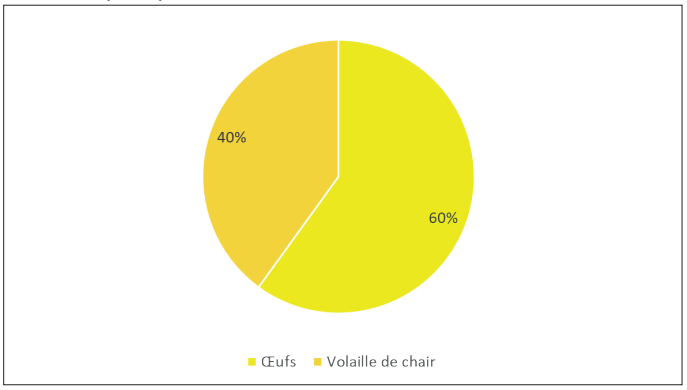

Espèces	Nombre d'exploitations bio	Cheptel en bio (en nb de têtes)	Cheptel en conversion (en nb de têtes)	Cheptel total	Évolution des fermes bio 2019/2018	Évolution du cheptel bio 2019/2018
Poulets de chair	1	Confidentiel	Confidentiel	8 500	0%	-43%
Poules pondeuses	10	9 953	0	9 953	11%	61%
Brebis Lait	3	366	0	366	50%	42%
Brebis viande	3	366	0	366	50%	42%
Chèvres	3	127	0	127	50%	53%
Lapins	1	Confidentiel	Confidentiel	21	0%	5%
Apiculture	3	338	9	347	-25%	-42%
Truies reproductrices	3	26	2	28	0%	-24%
Vaches allaitantes	1	Confidentiel	Confidentiel	2	/	/
Vaches laitières	1	Confidentiel	Confidentiel	2	/	/
Autre production animale (cervidés, escargots...)	4	480 000	25 025	505 025	100%	1 163%

4 L'aval de la filière Bio

La plupart des structures aval cherchent à se rapprocher et travailler en étroite collaboration avec la production locale. Les structures privées, qu'elles soient en bio ou en conventionnel, développent l'appui technique à la demande des agriculteurs avec lesquels elles travaillent : c'est un signe que la production locale est importante. Cependant le fait de travailler directement avec les producteurs court-circuite certains acteurs comme les coopératives.

Filières des opérateurs aval bio (IAA - Commerces de gros)

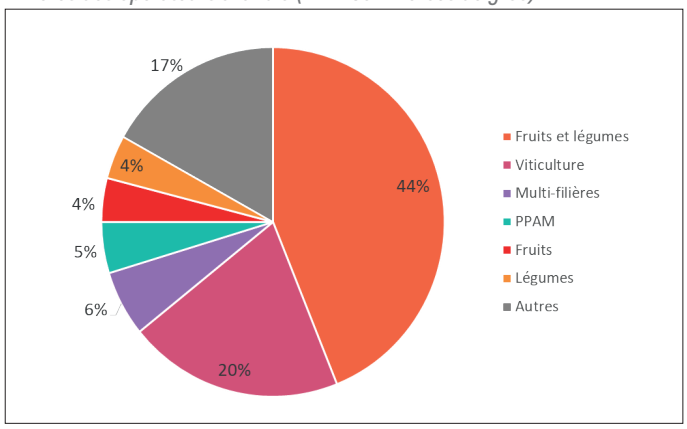

Sur la zone d'étude, la dynamique du secteur aval est importante, avec de nombreux opérateurs aval bio et une forte croissance. Depuis 2015, on assiste à une croissance continue des opérateurs bio et surtout des acteurs de la distribution. Ces derniers représentent près de 62% des opérateurs bio de la zone d'étude en 2019.

Évolution des opérateurs aval bio sur la zone d'étude

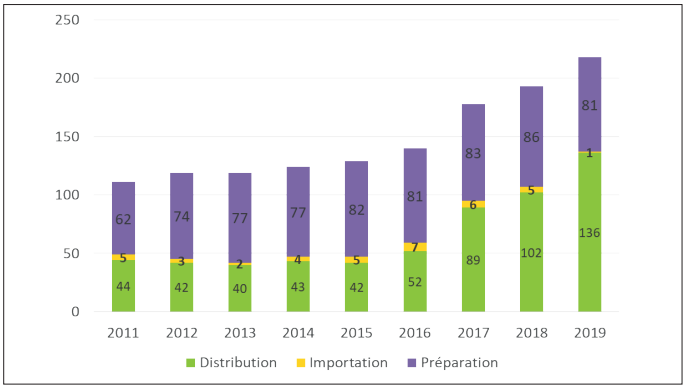

Le territoire est structuré autour d'un système coopératif important qui aujourd'hui connaît des difficultés et demande de plus en plus d'accompagnement. Les coopératives ont aujourd'hui toutes une gamme bio plus ou moins développée. Les marchés touchés par les coopératives sont les mêmes que ceux des structures privées que ce soit au niveau local, régional ou national. Aujourd'hui le système coopératif est en déclin pour plusieurs raisons :

- Des volumes entrants insuffisants pour faire des économies d'échelle
- Des coûts de fonctionnement élevés et des prix dépendant du cours des marchés, ce qui ne permet pas de rémunérer correctement les producteurs
- Cette baisse des prix conduit plusieurs producteurs à partir des coopératives

La différence entre les acteurs privés et les coopératives est le conditionnement ; les producteurs doivent conditionner pour les acteurs privés alors que pour les coopératives c'est du vrac (comme pour les industriels). Les producteurs qui conditionnent ont un suivi réel des volumes qu'ils vendent car ils trient eux-mêmes et ça leur permet également de faire jouer la concurrence. Ce sont les producteurs qui ne peuvent pas conditionner qui sont mis à mal.

Sur le territoire, on constate un tassement des prix corrélé à l'augmentation de la production de bio. Par ailleurs, la concurrence est forte, il est donc nécessaire de se différencier pour pouvoir atteindre les différents marchés. Une stratégie de marque est développée par la plupart des entreprises que ce soit pour les produits frais ou pour les produits transformés (aussi bien pour les structures collectives que pour les structures privées). De plus, les structures collectives et privées ont des cultures dédiées avec plus ou moins d'hectares, ceci pour pallier aux problèmes des volumes insuffisants.

Catégorie des opérateurs aval	Total général
Artisan-commerçant	9
Association	1
Commerce de détail	69
Commerce de gros	97
IAA	51
Importateur	3
Institut technique et recherche	1
Restaurant - Traiteur	2
Type d'organisme non connu	2
Total général	**235**

Forces	Faiblesses
-> Un développement important de la bio (SAU, nb de producteurs et opérateurs aval) -> Des conditions pédoclimatiques qui sont plus favorables que dans d'autres régions pour développer la bio -> Un appui politique important -> Un réseau d'acteurs qui travaillent en complémentarité (avec de nombreux projets collectif sur le territoire) -> Des connaissances et des savoirs faire importants -> Une importante diversité d'opérateurs aval et de circuits de commercialisation -> Une production qui répond à l'ensemble des marchés (circuits courts, circuits longs) -> Des opérateurs aval avec des attentes importantes en termes de qualité	->De nombreuses surfaces en friches ou sous-exploitées -> Des moyens financiers faibles pour l'expérimentation et le suivi des maladies et des ravageurs -> Manque d'accompagnement sur l'ensemble de la filière, besoin d'accompagnement commercial -> Des producteurs qui doivent assurer le tri et le conditionnement pour accéder aux marchés -> Une concurrence commerciale entre les différentes structures aval -> Système coopératif en déclin -> Des volumes très variables sur certaines productions -> Une stratégie commerciale de marque indispensable pour différencier les produits
Opportunités	**Menaces**
-> Du foncier disponible directement en bio (friches) -> Emergence de nouvelles filières et de nouveaux systèmes de production (arboriculture et maraichage) -> Des opérateurs aval qui cherchent à travailler avec l'amont de la filière	-> Vieillissement de la population agricole, surtout viticole -> Une pression des ravageurs et des maladies importante -> Vieillissement des vergers des cultures emblématiques -> Des aléas conséquences du changement climatique qui ont un impact important sur les rendements (impact sur la floraison...) -> Des circuits qui saturent vite et qui fonctionnent en flux tendus

Contacts

Lucie POLINE, chargée de mission Observatoire
06 04 04 58 62 - lucie.poline@interbio-occitanie.com

Diva FERNANDEZ, chargée de mission
06 51 65 84 78 - diva.fernandez@interbio-occitanie.com

Avec le soutien de :